

Compte-rendu du BUREAU du Lundi 9 mai 2022

Etaient présents :

Patrick ADRIEN, Maire de Valréas,
Louis BISCARRAT, Maire de Jonquières,
Pierre GONZALVEZ, Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue,
Christian GROS, Maire de Monteux,
Christine LANTHELME, Maire d'Uchaux,
Jean-François LOVISOLO, Maire de La Tour d'Aigues,
Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue,
Christian PEYRON, Maire de Mondragon,
Patricia PHILIP, Maire de Fontaine de Vaucluse,
Michel TERRISSE, Maire d'Althen-des-Paluds,
Gilles VEVE, Maire de Saint-Didier.

Etaient excusés :

Gilles RIPERT, Maire de Caseneuve, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon,
Roger ROSSIN, Maire de Cairanne,
Thierry THIBAUD, Maire de Savoillans

Jean-François LOVISOLO et Pierre GONZALVEZ, Coprésidents de l'AMV, ouvrent la séance, l'ordre du jour de la réunion étant :

10h00 : Rv avec Jean-Paul BONNEAU – FNE Vaucluse

France Nature environnement Vaucluse conduit depuis 2 ans maintenant une action "sentinelles de la nature" essentiellement orientée vers la gestion des déchets sauvages (Dépliant ci-joint).

Ce dépliant sera mis sur le Facebook de l'AMV.

① Désignations au sein de la Commission Départementale des professions foraines et circassiennes

L'AMF nous informe de la publication du décret n°2022-376 du 17 mars 2022 modifiant le décret no 2017-1501 du 27 octobre 2017 relatif à la Commission nationale des professions foraines et circassiennes.

Ce décret prévoit la désignation de 8 élus titulaires et 8 suppléants.

Si les membres sont désignés par arrêté du représentant de l'Etat dans le département, celui-ci devrait se rapprocher de notre association départementale des maires pour recueillir des propositions de désignations.

La participation des élus à la commission départementale est d'importance au vu des enjeux en termes d'emplacement des activités foraines et circassiennes et de la problématique des cirques présentant des animaux sauvages, qui seront interdits à compter de 2028 suite à la publication de la loi sur la maltraitance animale du 30 novembre 2021.

A ce jour, les services de l'Etat n'ont pas contacté l'AMV pour proposer des désignations.

② Proposition d'un accompagnement de Frédéric BOUDIN pour le montage des dossiers des communes

L'AMV a proposé à Frédéric BOUDIN, qui vient de prendre sa retraite, d'accompagner, bénévolement, les élus, qui le souhaiteraient, dans le montage de leurs dossiers notamment pour la recherche de subventions auprès des partenaires (Département, Région...), ou pour toute autre difficulté qu'ils pourraient rencontrer.

Cette démarche sera adressée aux communes de moins de 2 000 habitants. M. BOUDIN recevra les élus à l'AMV ou se déplacera dans les communes selon le type de dossier. L'AMV prendra en charge les frais engagés pour ses déplacements.

③ Salon des maires à MONTEUX

Nous avons reçu les responsables d'AP MEDIA qui nous proposent la somme de 7 000 € par an de réversion sur le salon des maires, avec une convention de 3 années.

A ce jour, nous attendons la proposition du Dauphiné Média.

④ Hausse des prix des matériaux

L'AMF a transmis à l'ensemble de ses adhérents le courrier adressé, le 25 avril 2022, par son président à la Fédération Nationale des Travaux Publics.

De son côté le **président de la FBTP84, Christian PONS**, nous a adressé, le 29 mars dernier, un courrier pour expliquer qu'**avec la hausse des prix des matériaux, les entreprises sont en incapacité de signer des marchés non révisibles car ils ne peuvent pas absorber la hausse mondiale des matériaux.**

Il est rappelé « le rôle essentiel des collectivités publiques pour maintenir un niveau de commande suffisant et loyal, notamment par l'insertion systématique d'une clause de révision dans tous les marchés de BTP »

⑤ Proposition de formations de Benoît ROGER principalement en lien avec les finances publiques locales et le droit public

Cet intervenant a déjà organisé une formation avec l'AMV sur le budget. Les élus avaient trouvé ses explications très claires.

Les membres du bureau de l'AMV, ont validé ces propositions de formations qui seront organisées en fonction des demandes des élus.

⑥ Proposition d'AFL – Banque française entièrement dédiée à l'investissement public local

L'AFL est une banque publique créée par la volonté des élus locaux, après plusieurs années de négociation avec les services de l'Etat, grâce à la loi de juillet 2013. Son unique objet est de financer l'investissement par l'emprunt. Depuis sa création, rendue possible par la mobilisation de 11 collectivités fondatrices, l'AFL, opérationnelle dès 2015, a parcouru du chemin, en réunissant aujourd'hui plus de 500 collectivités membres actionnaires (**dont les communes de Mérindol et de Pertuis**), de toutes tailles et de toutes strates, et octroyant plus de 5 milliards d'euros de crédit. Sa particularité réside dans sa gouvernance, car l'AFL est détenue et pilotée par les collectivités, qui en sont les seules actionnaires, avant d'en être les clientes (voir documentation ci-joint).

L'AFL travaille d'ores et déjà avec différentes associations départementales des maires (notamment l'ADM54, l'AMF35, l'AM68 ...), avec qui ils ont organisé des **webinaires sur le sujet des finances locales et de la finance responsable**. Leur expertise, en tant qu'établissement spécialisé dans le financement des collectivités, leur permet d'apporter un éclairage sur la capacité d'investissement/d'emprunt et de l'ingénierie financière, au-delà des seuls crédits, aux élus locaux.

Les membres du Bureau souhaitent rencontrer AFL lors d'une prochaine réunion.

➤ **Calendrier prévisionnel 2022 :**

- **Concours de pétanque :** Les membres du Bureau ont validé l'organisation de ce concours en septembre 2022
- **11 juillet : Conseil d'Administration**
- **12 septembre : Réunion de Bureau**
- **17 octobre : Conseil d'Administration**
- **10 novembre : AG et Salon des Maires à MONTEUX**
- **14 novembre : Région - Convention annuelle des maires au palais du Pharo à Marseille**
- **Du 22 au 24 novembre : 104^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité à PARIS**
- **5 décembre : réunion de Bureau**

➤ **Calendrier prévisionnel :**

➤ **PLANNING DES REUNIONS BUREAU 2022 :**

- 12 septembre 2022
- 5 décembre 2022

➤ **PLANNING DES CONSEILS D'ADMINISTRATION 2022 :**

- ❖ 11 juillet 2022
- ❖ 17 octobre 2022

➤ **Date de l'Assemblée générale 2022 : Jeudi 10 novembre 2022 à MONTEUX**

➤ **104^{ème} CONGRES DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'INTERCOMMUNALITE A PARIS : Du 22 AU 24 Novembre 2022**

Questions diverses :

ARS - Renouvellement des désignations au sein du Conseil Territorial de Santé (CTS)

L'ARS nous a sollicité pour procéder au renouvellement des désignations au sein du CTS : 2 titulaires et 2 suppléants.

Les membres du Bureau de l'AMV ont validé le renouvellement des membres précédemment désignés au sein du CTS :

Titulaires : Joël BOUFFIES, maire de Villedieu et André ROUSSET, maire de Lauris

Suppléants : Patricia PHILIP, maire de Fontaine de Vaucluse et Frédéric ROUET, maire de Villes-sur-Auzon.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Jean-François LOVISOLO
Coprésident de l'AMV 84

Pierre GONZALVEZ
Coprésident de l'AMV84